

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DU SITE COTOIT

I. POURQUOI UNE POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE ET QUI EST RESPONSABLE DE VOS DONNEES PERSONNELLES ?

En tant que responsable de traitement, **COTOIT** traite vos données personnelles conformément à la réglementation en vigueur et notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)¹. L'objectif de cette Politique de Confidentialité est de vous informer, de façon claire et détaillée sur les traitements que nous opérons sur vos données à caractère personnel.

Cette Politique vient compléter et préciser les informations figurant au sein d'autres supports (formulaires, etc.). Vos données personnelles peuvent nous avoir été transmises par des tiers habilités à nous transmettre vos données (notaires, ancien syndic ...). En cas de contradiction entre le contenu de cette « Politique de Confidentialité » et les stipulations d'autres supports, ces derniers prévaudront.

Certains traitements spécifiques ou qui concernent un nombre limité de personnes ne sont pas mentionnés dans cette Politique de protection des données. Ils font alors l'objet d'une information particulière à destination de ces personnes par des moyens de communication appropriés.

II. QUELS SONT LES TERMES CLES ?

Retrouvez ci-après les définitions des termes clefs utilisés dans la présente Politique de confidentialité.

« **Cookie** » désigne un petit fichier texte lié au protocole HTTP contenant des informations, qui est enregistré sur le disque dur du terminal de l'Utilisateur (ex : ordinateur, tablette ou téléphone mobile) à l'occasion de la consultation de notre Site Internet grâce à son logiciel de navigation.

« **Copropriétaire** » désigne toute personne physique ou morale membre du syndicat des copropriétaires d'une ASL ou d'une AFUL.

« **Données personnelles** » désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiable, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

« **Espace Client** » ou « **Coach Syndic Digital** » désigne le compte personnel mis à votre disposition par le Syndic.

« **Mandant** » désigne le syndicat des copropriétaires, l'ASL ou l'AFUL nous ayant confié un mandat.

¹ RGPD : Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données dans sa version en vigueur

« **Mandat** » désigne le contrat conclu entre le Mandant et Cotoit, aux termes duquel le Mandant confie à Cotoit une mission de gestion, d'administration et de représentation de la copropriété, de l'ASL ou de l'AFUL.

« **Membre du Conseil Syndical** » désigne l'organe consultatif et de contrôle ou le membre du comité de gestion ou conseil d'administration dans le cadre d'une ASL/AFUL ou d'un syndicat des copropriétaires.

« **Partenaires** » désigne toute personne physique ou morale, association pouvant vous proposer des offres et des solutions adaptées à vos besoins (ex : établissement bancaire pour des solutions de financement des travaux, sociétés pouvant vous adresser leurs offres avec votre consentement).

« **Pixel** » désigne un élément infime intégré à une page web ou un e-mail, qui envoie de l'information à un serveur lorsqu'il se charge. Informations sur les pixels de suivi dans les e-mails :

- **Pixels A** pour vérifier que l'e-mail a bien été consulté afin d'assurer son bon acheminement et la transmission de l'information. La gestion d'une liste de diffusion requiert presque systématiquement l'utilisation de statistiques d'ouverture des messages afin d'identifier d'éventuelles problématiques de délivrabilité. Ces Pixels sont strictement nécessaires pour adapter la fréquence ou arrêter l'envoi des messages aux destinataires dits « inactifs » (nettoyage des bases), évaluer et adapter le canal de communication, contribuer à la démonstration du respect d'une obligation légale relative à la transmission d'informations au destinataire, lorsque le message répond à une demande ou est envoyé dans le cadre de communications transactionnelles.
- **Pixels B** pour participer à la sécurité dans un processus d'authentification en s'assurant par exemple que le message contenant un code utilisé dans le cadre du processus d'authentification est bien ouvert sur un terminal connu pour appartenir à l'utilisateur visé.
- **Pixels C** pour analyser le comportement du destinataire et ainsi évaluer l'efficacité des communications, personnaliser les messages. Ces Pixels de suivi marketing sont utilisés pour savoir si le destinataire ouvre les messages et la date de cette ouverture, des informations sur le terminal utilisé afin d'établir des statistiques de diffusion, personnaliser le contenu des communications, adapter la fréquence d'envoi ou le canal de communication utilisé et, le cas échéant, arrêter les envois.

« **Prestataire technique** » désigne toute personne physique ou morale, association nous permettant de mettre en œuvre nos activités (ex : prestataire de travaux).

« **Règles d'entreprise contraignantes** », désignent les règles internes relatives à la protection des données à caractère personnel qu'applique un Responsable du traitement ou un sous-traitant établi sur le territoire d'un État membre de l'Union européenne pour des transferts de Données personnelles à un autre Responsable du traitement ou à un autre sous-traitant établi dans un ou plusieurs pays tiers au sein d'un groupe d'entreprises, ou d'un groupe d'entreprises engagées dans une activité économique conjointe.

« **Responsable de traitement** » désigne la personne physique ou morale, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les objectifs (finalités) et les moyens de l'utilisation de vos Données personnelles (traitement).

« **Site** » ou « **Site Internet** » désigne le service électronique interactif édité et exploité par Cotoit qui permet l'accès à nos services.

« **Syndic** » désigne le mandataire de l'ASL, de l'AFUL ou élu par l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires.

« **Tiers** » désigne une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou un organisme autre que la personne concernée, le responsable du traitement, le sous-traitant et les personnes qui, placées sous l'autorité directe du responsable du traitement ou du sous-traitant, sont autorisées à traiter les données à caractère personnel.

« **Tiers autorisés** » désigne tout organisme légal ou étatique dans le cadre de l'exécution de nos obligations légales et réglementaires. Ces Tiers autorisés interviennent dans le respect du « Recueil des procédures Tiers autorisés » publié par la CNIL et accessible sur son site à l'adresse suivante : https://www.cnil.fr/sites/cnil/files/atoms/files/guide_tiers_autorises.pdf.

« **Traitement** » ou « **Utilisation** » désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de Données personnelles, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

III. POURQUOI ETES-VOUS CONCERNES ?

Vous êtes concernés car vous êtes l'une des personnes définies ci-après.

- Vous êtes **Mandant** : nous sommes ou avons été directement en relation avec vous.
- Vous êtes **Copropriétaire** : nous sommes en relation avec vous du fait de notre mandat.
- Vous êtes **Membre du Conseil Syndical** : nous sommes en relation avec vous car vous avez été désigné par le Mandant pour être consulté et contrôler l'activité.
- Vous êtes **Intermédiaire** : nous traitons vos Données personnelles lorsque vous êtes en relation avec nous notamment par l'intermédiaire d'un de nos Mandants ou Copropriétaires. Vous pouvez notamment être un représentant légal, un mandataire, un ayant droit, un actionnaire ou son associé, un membre du foyer fiscal, un membre du personnel, d'un Copropriétaire, une personne physique prestataire concourant à l'activité, un représentant légal d'un Membre du Conseil Syndical, etc.
- Vous êtes **Employé d'immeuble** : nous traitons vos Données personnelles lorsque le Mandant a conclu un contrat avec vous.
- Vous êtes **Prospect** : vos Données personnelles font l'objet d'un traitement alors même que vous n'avez pas de relation contractuelle établie avec nous.

Lorsque nous collectons vos Données personnelles par l'intermédiaire de l'un de nos Mandants, de Copropriétaires, d'Intermédiaires, des fournisseurs et que nous les utilisons, il appartient à ceux-ci ou à leurs représentants de vous en informer, notamment au moyen de cette Politique de confidentialité.

IV. QUI EST LE RESPONSABLE DE TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Le Responsable de traitement de vos Données personnelles est la société COTOIT, SAS au capital de 500.000 € filiale du Crédit Agricole Services Immobiliers dont le siège social est situé 14 bld Rocheplatte 45000 Orléans – inscrite au registre du commerce et des sociétés d'Orléans sous le numéro B 833 607 393 – TVA intracommunautaire FR 07 833 607 393 – Carte professionnelle : syndic de copropriété CPI

4501 2018 000 028 308 délivrée par la CCI du Loiret - Assurance responsabilité civile et professionnelle et garanties financières délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 Paris.

Le Mandant est seul responsable de traitement de tout dispositif de vidéosurveillance.

V. COMMENT COLLECTONS-NOUS VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Nous collectons vos Données personnelles à travers différents canaux de communication, en face à face ou à distance, et selon différentes modalités :

- Directement auprès de vous à l'occasion d'un Mandat ou si vous utilisez nos services, que vous remplissez un formulaire ou que vous naviguez sur notre Site, lors de l'enregistrement de conversations par téléphone ou visio-conférence (à des fins de formation du personnel et/ou d'amélioration de la qualité de nos services ou pour optimiser la réalisation d'activités chronophages, à titre de preuve pour comptabiliser les votes en assemblée générale tenue en tout ou partie à distance) ;
- Indirectement par l'intermédiaire de Partenaires, de Prospects, d'un ancien Syndic ou de Copropriétaires, lorsque vous êtes en relation avec eux (ex : associé d'une personne morale) ou d'Intermédiaires ;
- Indirectement par des sources externes, publiques ou privées, qui nous permettent, dans le respect de vos droits et de la réglementation, de mieux vous connaître (navigation sur des sites tiers, bases de données, publications rendues accessibles par des autorités officielles, etc.)

Vous pouvez retrouver plus de détails quant à la source de collecte de vos données au Chapitre VI. ci-après.

VI. POUR QUELLES RAISONS ET SUR QUELS FONDEMENTS UTILISONS-NOUS VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Nous utilisons vos Données personnelles principalement pour les finalités (objectifs) détaillées plus amplement dans les tableaux ci-après :

- **Finalité 1** : Gestion de la relation au quotidien, gestion de nos services :
Proposer nos services de Syndic de copropriété, de gestionnaire d'ASL/AFUL, mise en place du premier syndic et conclusion du contrat de gestion d'immeuble, administration de la copropriété ou de l'association, gestion de la conservation, de l'entretien du bâtiment et suivi des travaux, gestion des employés d'immeuble, gestion des impayés, précontentieux et contentieux pour le compte du Mandant, gestion comptable et financière, gestion du Site internet, mise à disposition et gestion de l'Espace Client/Membres du Conseil syndical
- **Finalité 2** : Gestion des réclamations, gestion des impayés recouvrement amiable et contentieux pour compte propre du Syndic et gestion de la preuve
- **Finalité 3** : Gestion des risques, de la sécurité et de la conformité :

Contrôles permanents et périodiques de la Conformité des différentes activités, prévention, détection et gestion de la fraude, gestion des conflits d'intérêts, détection et gestion des risques et alertes éthiques et lutte contre la corruption, gestion des demandes de droits relatives à la protection des données personnelles, gestion des incidents opérationnels et des incidents de sécurité et sécurité des personnes et des biens

- **Finalité 4** : Prospection, animation commerciale et pilotage de l'activité :
Envoi d'une communication commerciale personnalisée, propositions de services, offres de produits et services des sociétés et filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole, utilisation de cookies et traceurs, suivi des e-mails et pilotage des activités.

Les traitements de données personnelles que nous mettons en œuvre reposent, selon leur finalité, sur les bases juridiques présentées suivantes :

- L'exécution des contrats nous liant relatifs aux services auxquels vous avez souscrit ou de mesures précontractuelles prises à votre demande ou pour mettre en œuvre ces services ;
- Nos obligations légales ;
- Nos intérêts légitimes ou ceux de tiers, dans le respect de vos droits en particulier lorsque vous êtes Copropriétaire (ex : exécuter le mandat que nous a confié le Mandant mais auquel le Copropriétaire n'est pas partie) ;
- Votre consentement.

Chaque finalité précitée détaille la base légale utilisée.

VII. COMMENT SONT GEREES LES DONNEES DANS L'ESPACE CLIENT ?

L'Espace Client permet au Syndicat des copropriétaires de mettre à votre disposition tous les éléments légaux et réglementaires en application de la loi du 10 juillet 1965 (ex : appels de fonds). Cet espace vous permet de déclarer un sinistre et échanger à cet égard avec Cotoit.

Votre Espace Client est créé par Cotoit. Vous pouvez y accéder en cliquant sur le lien unique de connexion qui vous sera envoyé par e-mail.

En cas de changement d'appareil pour vous connecter à votre Espace Client, une procédure de réédition d'un lien de connexion sécurisé vous sera envoyée.

VIII. COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Nous conservons et traitons vos Données personnelles pour la durée nécessaire à la réalisation de la finalité poursuivie. Ces durées sont détaillées plus amplement dans chaque finalité du chapitre VI. ci-avant.

A l'issue de cette durée, les données personnelles peuvent être conservées, à des fins de gestion de la preuve, pour la défense de nos intérêts ou ceux de nos Mandants. La durée de conservation maximale correspond à la durée de la relation contractuelle ou de la relation d'affaires, augmentée des délais nécessaires à la liquidation ou la consolidation des droits, des durées légales de conservation et de prescription et d'épuisement des voies de recours.

IX. QUI SONT LES DESTINATAIRES DE VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Vos Données personnelles sont partagées, selon le traitement avec :

- Les sociétés du Groupe Crédit Agricole Immobilier qui participent au traitement (en particulier le Groupe Crédit Agricole Immobilier (ex : les Achats ou la Direction des Systèmes d'information de Crédit Agricole Immobilier S.A.) ;
- Les sociétés et filiales du groupe Crédit Agricole conformément à vos choix en cas de prospection commerciale (retrouvez-en la liste au chapitre XI ci-après) ;
- Tous sous-traitants, entités appartenant ou non au groupe Crédit Agricole, traitant vos Données personnelles pour notre compte et selon nos instructions, sans pouvoir utiliser ces données à d'autres fins que la réalisation des opérations sous-traitées (ex : prestataires informatiques tels que Crédit Agricole Group Infrastructure Platform, institut de sondage) ;
- Des tiers, à savoir les personnes participant ou impliquées dans la mise en œuvre de nos services (par exemple : les notaires, mandataires d'un copropriétaire, prestataires réalisant les travaux, etc.)
- Des Tiers autorisés, organismes légaux ou étatiques dans le cadre de l'exécution de nos obligations légales et réglementaires. Ces transmissions sont réalisées dans le respect du « Recueil des procédures Tiers autorisés » publié par la CNIL et accessible ici : https://www.cnil.fr/sites/cnil/files/atoms/files/guide_tiers_autorises.pdf .
- Des Partenaires pour vous proposer des offres et solutions adaptées à vos besoins selon vos préférences (ex : solutions de financement, de rénovation énergétique)

La liste des catégories de destinataires liées à chaque traitement de Données personnelles figure au chapitre VI. « Pour quelles raisons et sur quels fondements utilisons-nous vos Données personnelles ? ».

X. COMMENT TRAITONS-NOUS VOS DONNEES PERSONNELLES EN CAS DE TRANSFERT HORS DE L'UNION EUROPEENNE ?

Nous apportons la plus grande attention à ce que vos données à caractère personnel soient traitées et conservées sur le territoire de l'Union européenne (ou dans un pays dont la législation est reconnue adéquate par une décision de la Commission européenne conformément à l'article 45 du RGPD).

Certains transferts de données hors Union Européenne sont réalisés en recourant à des garanties appropriées comme des clauses contractuelles type de la Commission européenne dites « CCT-CE » (accompagnées le cas échéant d'engagements de sécurité offrant le niveau de garantie exigé par la réglementation de l'Union européenne ou par des Règles d'entreprise contraignantes). Vous pouvez obtenir le détail de ces garanties auprès de notre Délégué à la protection des données (conf. Chapitre XI ci-après).

XI. QUELS SONT VOS DROITS SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Vous disposez des droits suivants au titre des traitements de Données personnelles réalisés par Cotoit :

Droit d'accès : vous avez le droit d'obtenir du Responsable de traitement la confirmation que vos données personnelles sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès auxdites données ainsi que les informations relatives aux finalités du traitement (art. 15 du règlement 2016/679 sur la

protection des données personnelles (« **RGPD** »). Les demandes manifestement infondées, excessives ou répétées sont susceptibles de ne pas recevoir de réponse.

Droit de rectification : vous avez le droit d'obtenir du Responsable du traitement, dans les meilleurs délais, la rectification de vos données personnelles que vous jugez inexactes (art. 16 du RGPD).

Droit à l'effacement : vous avez le droit d'obtenir du Responsable de traitement l'effacement de vos données personnelles, dans les conditions et sous les réserves prévues à l'article 17 du RGPD.

Droit à la portabilité : vous avez le droit de recevoir les données personnelles vous concernant fournies au Responsable du traitement, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine (art. 20 du RGPD). Ce droit s'applique uniquement aux données que vous avez fournies, lorsque le traitement est fondé sur votre consentement ou sur un contrat et qu'il est effectué à l'aide de procédés automatisés.

Droit de retirer le consentement : vous avez le droit de retirer votre consentement au traitement de vos données si ce traitement est fondé sur le consentement. Le retrait de ce consentement ne porte pas atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci. Nous vous invitons à consulter les tableaux ci-dessus (chapitre VI.) pour savoir si le traitement est fondé sur le consentement.

Droit à la limitation du traitement : vous avez le droit d'obtenir du Responsable de traitement la limitation du traitement de vos données personnelles dans les conditions de l'article 18 du RGPD.

Droit d'opposition : vous avez le droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement de données personnelles lorsque celui-ci est fondé sur l'intérêt légitime (art. 21 du RGPD).

Droit d'organiser le sort de vos données personnelles en cas de décès : vous avez le droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès (loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, art. 85).

Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle : sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si vous considérez que le traitement de Données personnelles vous concernant constitue une violation de la réglementation applicable aux données à caractère personnel (art. 77 du RGPD). Vous pouvez dans ce cas former une réclamation auprès de la CNIL dont le site internet est accessible à l'adresse suivante <http://www.cnil.fr> et le siège est situé 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris.

XII. COMMENT EXERCER VOS DROITS SUR VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Si vous souhaitez exercer l'un de vos droits, vous pouvez écrire au contact dédié à la protection des données en indiquant le(s) droit(s) que vous souhaitez exercer ainsi que tout élément permettant si nécessaire votre identification (numéro de contrat, entité concernée ...) :

Par e-mail : hello@cotoit.fr

Par courrier postal : COTOIT, 14 boulevard Rocheplatte – 45000 Orléans

Veuillez noter que l'exercice de certains de ces droits pourra empêcher Cotoit de fournir, selon les cas, certains services.

XIII. COMMENT REFUSER LE DEMARCHAGE TELEPHONIQUE ?

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par téléphone, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel : www.bloctel.gouv.fr/

A compter du 11/08/2026, les règles légales sur le démarchage évoluent : [en savoir plus.](#)

XIV. SOCIETES ET FILIALES DU GROUPE CREDIT AGRICOLE DESTINATAIRES DES DONNEES

Conformément à vos choix, les sociétés et filiales du Groupe Crédit Agricole destinataires de vos Données personnelles peuvent vous adresser leurs offres commerciales :

SOCIETES	GROUPE/RESEAUX DU CREDIT AGRICOLE	POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES
Crédit Agricole Immobilier, Crédit Agricole Services Immobiliers, Crédit Agricole Immobilier Services, Crédit Agricole Immobilier Property Management (conf. apport des activités de Property Management de Crédit Agricole Immobilier Corporate & Promotion)	Groupe Crédit Agricole Immobilier	politique de protection des données personnelles et politique de protection des données personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence	Caisses régionales du Crédit Agricole et leurs filiales	politique de protection des données personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Alsace Vosges		politique de protection des données personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine et sa filiale SAS Investir		politique de protection des données personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine		politique de protection des données personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée		politique de protection des données personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie		politique de protection des données personnelles
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France		politique de protection des données personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire		politique de protection des données personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre Ouest		politique de protection des données personnelles
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est		politique de protection des données personnelles
Crédit Agricole Mutuel de Champagne- Bourgogne		politique de protection des données personnelles

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Charente-Maritime Deux-Sèvres	Caisses Régionales du Crédit Agricole et leurs filiales	<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Charente-Périgord		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Corse		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Crédit Agricole Mutuel de Normandie		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale du Crédit Agricole des Savoie		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté et sa filiale Franche-Comté Crédit Agricole Immobilier		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Crédit Agricole Mutuel du Languedoc et sa filiale Patri Immo		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lorraine et sa filiale CA Immobilier et Patrimoine		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique et de la Guyane		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Crédit Agricole du Morbihan - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel et sa filiale Habiter Demain		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Crédit Agricole Nord de France		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine		<u>politique de protection des données personnelles</u>

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France et sa filiale Crédit Agricole Ile de France Immobilier	Caisses Régionales du Crédit Agricole et leurs filiales	<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur et sa filiale SAS PCA Immobilier		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Crédit Agricole Mutuel La Réunion - Mayotte		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Méditerranée		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France		<u>politique de protection des données personnelles</u>
L'Immobilier d'à Côté, CAAP Transac, Square Habitat Alsace Vosges, Immobilier Gestion Privée, SAS Zambon Immobilier, Crédit Agricole Aquitaine Agence Immobilière, Square Habitat Atlantique Vendée, Crédit Agricole Bretagne Habitat Holding, Crédit Agricole Centre Est Immobilier, SAS Crédit Agricole Centre Loire Immo, Square Habitat Crédit Agricole Centre France, CACF Immobilier, Square Habitat Centre Ouest, Crédit Agricole Champagne-bourgogne Immobilier, Square Habitat Charente-Maritime Deux-Sèvres, CADS Immobilier, Square Habitat Franche Comté, Immeubles en Franche Comté Soc, Square Habitat Languedoc SAS, Société de Transactions Immobilières de Bourbon (STIB), Square Habitat Credit Agricole Loire Haute-loire, Nord Est Immo, SAS CA Normandie Immobilier, Normandie Seine Immobilier, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine, Square Habitat Provence Côte d'Azur, PCA Immobilier, PG Immo, Crédit Agricole Immobilier Service, Sudmed Roussillon, Square Habitat SRA, Crédit Agricole Toulouse 31 Immobilier, SAS Square	Réseaux Square Habitat	<u>politique de protection des données personnelles</u>

Habitat Crédit Agricole Touraine Poitou, Crédit Agricole Val de France Immobilier		
--	--	--

SOCIETES	GROUPE/RESEAUX DU CREDIT AGRICOLE	POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES
Crédit Agricole E-Immobilier		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Crédit Agricole Personal Finance & Mobility		<u>politique de protection des données personnelles.</u>
Crédit Agricole Transition & Energies		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Nexecur	Groupe Crédit Agricole Assurance et ses filiales	<u>politique de protection des données personnelles</u>
Pacifica		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Predica		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Viaren		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Viavita		<u>politique de protection des données personnelles</u>
Uni-Medias		<u>politique de Protection Des Données Personnelles</u>

Les Données d'identification, sur la vie personnelle seront transmises aux sociétés et filiales du Groupe Crédit Agricole en cas de consentement de votre part.

ANNEXE : DESCRIPTION DES TRAITEMENTS DE DONNEES PERSONNELLES OPERES PAR COTOIT

Certains traitements spécifiques ou qui concernent un nombre limité de clients ne sont pas mentionnés dans cette politique de protection des données. Ils font alors l'objet d'une information particulière aux personnes concernées par le biais de moyens de communication appropriés.

Finalité 1. Gestion de la relation au quotidien, gestion de nos services :

Proposer nos services de Syndic de copropriété, de gestionnaire d'ASL/AFUL, mise en place du premier syndic et conclusion du contrat de gestion d'immeuble, administration de la copropriété ou de l'association, gestion de la conservation, de l'entretien du bâtiment et suivi des travaux, gestion des employés d'immeuble, gestion des impayés, précontentieux et contentieux pour le compte du Mandant, gestion comptable et financière, gestion du Site internet, mise à disposition et gestion de l'Espace Client/Membres du Conseil syndical

Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Proposer nos services de Syndic de copropriété, de gestionnaire d'ASL/AFUL	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à répondre à la demande du Prospect	Deux ans à compter du dernier contact avec le Prospect	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Réseaux sociaux - Prestataires techniques (ex : Consent management Platform) - Tiers autorisés	- Comparateurs et Partenaires - Les autres entités du groupe Crédit Agricole, y compris les Caisses Régionales, leurs filiales immobilières et le Groupe Crédit Agricole Immobilier ⁽³⁾ Catégories de Données personnelles concernées : identification, état civil, vie personnelle, vie professionnelle.

Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Mise en place du premier syndic et conclusion du contrat de gestion d'immeuble, administration de la copropriété ou de l'association - Tenir des assemblées générales - Mettre en œuvre et suivre les décisions du Mandant en assurant le respect du règlement de copropriété, des statuts, du règlement intérieur, du cahier des charges - Gérer les archives et les mutations - Elaborer la fiche technique de l'actif immobilier géré - Mettre à jour le registre des Copropriétaires (ANAH)	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à exécuter le Mandat et tout contrat auquel les personnes physiques ne sont pas parties. Exception : Exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci (mise en place du premier syndic et gestion des mutations) Obligation légale concernant la tenue des assemblées générales, la conservation des archives, etc.	Comptabilité : dix ans à compter de l'émission de la facture. Actes de mutation : durée de vie de la copropriété ou perte du Mandat. Durée de vie de l'actif immobilier pour les actes nécessaires à sa gestion. En cas de perte de Mandat : Remise des archives au repreneur trois mois après la fin du Mandat et conservation d'une copie des actes de gestion jusqu'à la fin de l'année suivant la fin du Mandat puis archivage. Les Données personnelles sont ainsi supprimées cinq ans après la fin du Mandat En cas de départ d'un Copropriétaire : cinq ans à compter de ce départ. Les Données personnelles sont archivées dès lors que le compte financier du Copropriétaire est soldé.	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Sociétés et filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole - Membres du Conseil syndical - Copropriétaires - Archiveur - Tiers autorisés - Auxiliaires de justice - ANAH - Routeur de courriers papier et numériques	- Notaires - Les autres entités du groupe Crédit Agricole, y compris les Caisses Régionales, leurs filiales immobilières et le Groupe Crédit Agricole Immobilier ⁽³⁾ - Promoteur immobilier - Ancien Syndic Catégories de Données personnelles concernées : identification, état civil, vie personnelle, vie professionnelle, information d'ordre économique et financier.

Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Gestion de la conservation, de l'entretien du bâtiment et suivi des travaux - Gérer les travaux - Suivre et mettre à jour des diagnostics Souscrire et suivre les contrats - Gérer les prestataires - Réaliser les Visites d'immeuble - Tenir le carnet d'entretien de l'immeuble - Fournir des conseils sur les travaux nécessaires	Intérêt légitime ⁽¹⁾ concernant le suivi et la mise à jour des diagnostics, la souscription et le suivi des contrats, les visites d'immeuble. Cet intérêt consiste à assurer la conservation et l'entretien des actifs immobiliers et mettre en œuvre les obligations légales incombant au Mandant Exécution de mesures précontractuelles ou contractuelles avec un prestataire concernant les travaux	Trente ans : marché de travaux, attestation d'assurance du prestataire et les factures	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Etablissements bancaires - Prestataires techniques (entretien compteur et chaudière, prestataire de travaux, assistant à maîtrise d'ouvrage) - Occupants des logements de l'actif immobilier - Partenaires (ex : conseiller en rénovation énergétique Crédit Agricole Services Immobiliers) - ANAH (ex : Ma Prime Renov) - Prestataire de service 24/7 en dehors des heures ouvrables permettant les interventions en cas d'urgence - Routeur de courriers papier et numériques	- Précédent Syndic des actifs immobiliers - Prestataires techniques (ex : transmission des consommations individuelles) - Notaires (ex : information sur des mutations) - Conservation des Hypothèques

Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
	Obligation légale concernant la tenue du carnet d'entretien de l'immeuble ou de la copropriété			
Gestion des employés d'immeuble - Gérer au niveau RH les employés du Mandant - Gérer les contrats de travail - Gérer les formations - Gérer les congés - Tenir les entretiens annuels - Gérer la paie	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à exécuter les obligations légales du Mandant comprenant la gestion des employés d'immeubles	Salaires et charges sociales : durée de vie de l'actif immobilier	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Prestataire pour la gestion des ressources humaines - Etablissements bancaires - Autorités administratives et organismes sociaux - Tiers autorisés - Prestataires techniques (ex : travaux dans l'actif immobilier) - Routeur de courriers papier et numériques	Précédent Syndic Catégories de Données personnelles concernées : identification, état civil, vie personnelle, vie professionnelle, information d'ordre économique et financier et NIR.

Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Gestion des impayés, précontentieux et contentieux pour le compte du Mandant - Gérer les (pré)contentieux et impayés, règlement amiable - Représenter le Mandant dans tous les actes civils et en justice - Gérer et suivre les procédures judiciaires	Obligation légale pour la représentation en justice Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à exécuter le Mandat	Pendant toute la durée de vie de l'actif immobilier	- Prestataires informatiques (2) - Auxiliaires de justice (ex : avocat, commissaire de justice) - Société de détectives privés - Crédit Agricole Services Immobiliers - Assureur et courtier - Routeur de courriers papier et numériques	Précédent Syndic Auxiliaires de justice (ex : avocats) Société de détective privé
Gestion comptable et financière - Gérer la comptabilité de l'actif immobilier - Elaborer et suivre le budget - Gérer les appels de fonds - Gérer des paiements	Obligation légale pour les activités relevant de la loi du 10 juillet 1965 Intérêt légitime ⁽¹⁾ pour les ASL/AFUL Cet intérêt consiste à exécuter le Mandat	Pendant la vie de l'actif immobilier	- Prestataires informatiques (2) - Etablissement bancaire - Membres du Conseil syndical - Copropriétaires et Intermédiaires - Notaire et potentiels acquéreurs d'un bien (ex : en cas d'acquisition d'un bien, état daté) - Routeur de courriers papier et numériques	Précédent Syndic Copropriétaires (données d'identification et données financières, ex. Mandat SEPA)

Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Gestion du Site internet - Gérer votre accès à notre Site - Traiter vos demandes - Vous fournir un support technique, (ex : dans le cadre de l'utilisation de votre Espace Client si vous faites une réclamation) - Assurer le bon fonctionnement et la sécurité du Site - Gérer le trafic sur le Site	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à vous fournir un Site sécurisé et fonctionnel et rendre le Site plus performant, attractif et adapté à vos besoins	25 mois maximum	Prestataires informatiques ⁽²⁾ (ex : Crédit Agricole Services Immobiliers, Crédit Agricole Immobilier)	
Mise à disposition et gestion de l'Espace Client/Membres du Conseil syndical	Obligation légale	- deux mois après la fin du Mandat - en cas de mutation, dès que le compte financier est soldé.	Prestataires informatiques Prestataire technique (envoi d'email,	

Finalité 2. Gestion des réclamations, gestion des impayés recouvrement amiable et contentieux pour compte propre du Syndic et gestion de la preuve

Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Gestion des réclamations	Obligation légale ou réglementaire	Cinq ans à compter de la clôture de la réclamation	- Crédit Agricole Immobilier et Crédit Agricole Services Immobiliers - Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Tiers autorisés (Autorité judiciaire ou administrative etc.) - Notaires - Avocat - Médiateur	Toute personne DGCCRF
Gestion des impayés recouvrement amiable et contentieux pour compte propre du Syndic	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à procéder au recouvrement de nos créances, agir en justice pour recouvrer les sommes dues auprès des débiteurs	Après épuisement du délai de prescription de cinq ans pour les créances commerciales (8) à compter de l'événement déclencheur lié au recouvrement ou à l'impayé ; - Dix ans après une décision de justice rendue en dernier recours	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole - Tiers autorisés (Autorité judiciaire, administrative etc...) - Officiers ministériels et auxiliaires de justice (dont commissaires de justice, avocats) - Sociétés de recouvrement - Mandataires liquidateurs - Sociétés de détectives privés - Routeur de courrier dans les destinataires.	Toute personne intervenant dans la gestion des impayés, recouvrement amiable, contentieux et recouvrement de créances y compris les détectives privés

Gestion de la preuve	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à conserver les éléments permettant de protéger les intérêts du Mandant ou de Cotoit	Après épuisement du délai de prescription de cinq ans pour les créances commerciales ⁽⁸⁾ à compter de l'événement déclencheur lié au recouvrement ou à l'impayé ; - Dix ans après une décision de justice rendue en dernier recours	- Crédit Agricole Immobilier et Crédit Agricole Services Immobiliers Agricole - Autorité judiciaire ou administrative - Officiers ministériels et auxiliaires de justice (dont commissaires de justice, avocats) - Sociétés de recouvrement - Mandataires liquidateurs - Assureur (ex : CAMCA)	Toute personne intervenant dans la gestion des impayés, recouvrement amiable, contentieux et recouvrement de créances y compris les détectives privés
-----------------------------	---	---	---	--

Finalité 3. Evaluation, Gestion des risques, de la sécurité et de la conformité :

Contrôles permanent et périodique de la Conformité des différentes activités, prévention détection et gestion de la fraude (7), gestion des conflits d'intérêts, détection et gestion des risques et alertes éthiques et lutte contre la corruption, protection des données personnelles, gestion des incidents opérationnels et des incidents de sécurité et sécurité des personnes et des biens

Sous-finalité	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données
Contrôles permanents et périodiques de la Conformité des différentes activités ⁽⁷⁾	Obligations légales ou réglementaires	Cinq ans à compter du contrôle	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ ⁽⁶⁾ - Crédit Agricole Immobilier, Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole Services Immobiliers - Assureur (ex : CAMCA) - Tiers autorisés et institutions publiques (ex. : ACPR, DGCCRF)
Prévention, détection et gestion de la fraude ⁽⁷⁾, gestion des conflits d'intérêts	Pour la lutte contre la fraude : intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à préserver les droits et libertés des	Prévention détection et gestion de la fraude : cinq ans à compter de la détection Gestion des conflits d'intérêts ⁽⁸⁾ : six (6) ans à compter de la date de fin des	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ ⁽⁶⁾ - Sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole (ex : Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole Immobilier)

Sous-finalité	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données
	personnes concernés et les intérêts financiers de Cotoit Pour les autres activités : obligations légales ou réglementaires	opérations/situations/conflits d'intérêts. Les données sont ensuite conservées en base intermédiaire six ans supplémentaires.	- Tiers autorisés et institutions publiques (ex. : régulateur)
Détection et gestion des risques et alertes éthiques et lutte contre la corruption	Obligations légales ou réglementaires	Un an ⁽⁸⁾ à compter du signalement n'ayant abouti à aucune sanction/mesure Jusqu'à la fin de l'ensemble des procédures (procédure disciplinaire, poursuites judiciaires) pour les données relatives à la personne ayant fait l'objet d'un signalement ou de celle ayant signalé des faits de façon abusive ⁽⁸⁾ .	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ ⁽⁶⁾ - Crédit Agricole Immobilier, Crédit Agricole SA - Tiers autorisés et institutions publiques (ex : autorités judiciaires, régulateur)
Gestion des demandes de droits relative à la protection des données personnelles, gestion des violations de Données personnelles et relation avec l'autorité de contrôle	Obligations légales ou réglementaires	Trois ans ⁽⁸⁾ à compter de la demande pour les exercices de droit Contrôle d'une autorité : cinq ans ⁽⁸⁾ à compter de la décision de l'autorité de contrôle Violation de données : cinq ans ⁽⁸⁾	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Tiers autorisés et institutions publiques (ex. : autorité de contrôle) - Tiers (ex. : toute entité destinataire des données personnelles pour les droits d'effacement et de rectification)

Sous-finalité	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données
Gestion des incidents opérationnels et des incidents de sécurité	Obligations légales ou réglementaires Exception : intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à maîtriser les risques de sécurité de Cotoit et des tiers.	Cinq ans ⁽⁸⁾ à compter de la détection du risque	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ (ex : Crédit Agricole Group Infrastructure platform) - Crédit Agricole Immobilier - Crédit Agricole S.A. - Tiers (ex. : commissaires aux comptes) - Tiers autorisés
Sécurité des personnes et des biens Responsable de traitement : Mandant	- Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à assurer la sécurité des biens et des personnes ayant accès aux actifs immobiliers	30 jours concernant les enregistrements de vidéo-surveillance (8) sauf durée plus brève indiquée sur place	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Services juridiques et conformité de Crédit Agricole Services Immobiliers, Crédit Agricole Immobilier - Personnel en charge de visualiser les images/prestataire spécialisé en sécurité, - prestataire technique - Tiers autorisés et institutions publiques (ex. : forces de l'ordre)

Finalité 4. Prospection, animation commerciale et pilotage de l'activité :

Envoi d'une communication commerciale personnalisée, offres de produits et services des sociétés et filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole, utilisation de cookies et traceurs, suivi des e-mails et pilotage des activités.

Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Envoi d'une communication commerciale personnalisée	Consentement ⁽⁴⁾ des Copropriétaires, Intermédiaires ou prospects	Trois ans ⁽⁸⁾ à compter de : - la fin du Mandat pour les Copropriétaires et Intermédiaires - la dernière communication pour les prospects	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Sociétés du Groupe Crédit Agricole Immobilier (conf. chapitre XIII)	
Offres de produits et services des sociétés et filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole ⁽³⁾ aux Copropriétaires/Intermédiaires, prospects	Consentement ⁽⁸⁾	Trois ans ⁽⁸⁾ à compter de : - la fin de la relation commerciale avec le Mandant	- Sociétés et filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole ⁽³⁾ - Prestataires tiers (par exemple : prestataires marketing et de communication)	

Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Utilisation de cookies et traceurs à des fins de : - Amélioration de l'expérience utilisateur, notamment via des tests A/B - Personnalisation des contenus et communications - Publicité personnalisée, y compris via des partenaires publicitaires et réseaux sociaux - Enrichissement de la connaissance Client/Prospect Autres cookies / traceurs : - de mesure d'audience - cookies techniques	Consentement ⁽⁴⁾ de l'utilisateur Exceptions : Intérêt légitime ⁽⁵⁾ de Cotoit concernant la mesure d'audience (lorsque les cookies concernés répondent aux exceptions au recueil du consentement), la bonne consultation des communications électroniques et les cookies techniques Son intérêt est d'optimiser l'utilisation de son site internet et de s'assurer de la bonne réception et ouverture de ses courriels	Pour les cookies publicitaires : Les informations collectées sont conservées 13 mois* La durée de conservation de votre consentement ou refus est de 6 mois Pour les autres cookies : les informations collectées sont conservées au maximum 26 mois	- Sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole - Partenaires tiers (par exemple pour des opérations de webmarketing)	

Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
Suivi des communications par e-mail	Intérêt légitime⁽¹⁾ : dépôt de pixels pour (i) vérifier que la communication a bien été consultée afin d'assurer son bon acheminement et la transmission de l'information, (ii) assurer la sécurité dans un processus d'authentification. Notre intérêt consiste à répondre à toute demande du destinataire, fournir des informations transactionnelles ou assurer la sécurité. Consentement⁽⁴⁾ : dépôt de pixels pour (iii) analyser le comportement du destinataire et ainsi évaluer l'efficacité	Deux (2) ans ⁽⁸⁾ à compter de la communication.	- Prestataires informatiques⁽²⁾ - Prestataires techniques (par exemple sous-traitants, prestataires d'emailing, de marketing)	Des explications sur les pixels sont consultables dans la définition du Pixel (chapitre II. « Quels sont les termes clés ? »).

Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
	des communications, personnaliser les messages			
Pilotage des activités - Piloter les activités marketing - Elaborer de nouvelles offres - Etablir un Indice de Relation Client (IRC) - Animer et développer la relation avec les Copropriétaires, Mandants, Membres du Conseil Syndical, Intermédiaires et prospects. - Améliorer la qualité de service et former le personnel.	Intérêt légitime ⁽¹⁾ Cet intérêt consiste à i) optimiser l'efficacité commerciale, à travers par exemple l'élaboration de nouvelles offres adaptées au marché, ii) assurer une relation optimale avec les Copropriétaires, Intermédiaires et Prospects (ex : IRC, amélioration de nos services au moyen des enregistrements des appels, rappel d'appels manqués) et formation du personnel	Trois ans* à compter de : - la fin de la relation commerciale avec les Mandants - la dernière communication pour les Intermédiaires, Copropriétaires et prospects Enregistrements des conversations/appels : 30 jours à compter de l'enregistrement	- Prestataires informatiques ⁽²⁾ - Sociétés et filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole ⁽³⁾ - Prestataires tiers (ex : prestataires marketing et de communication) - Institut de sondage	Institut de sondage Catégories de données suivantes (IRC) : Données d'Identité, Données de contact, Données de connaissance Client, besoins en matière immobilière

Sous-finalité et référence	Base légale	Durée de conservation des Données	Destinataires des Données	Données obtenues auprès de tiers
	Consentement ⁽⁴⁾ pour l'envoi d'une newsletter			

(1) Vous avez la possibilité de vous opposer au traitement de vos données pour cette sous-finalité pour des raisons tenant à votre situation particulière (sauf à ce que le Responsable de traitement ne prouve qu'il existe des motifs légitimes et impérieux qui prévalent sur vos intérêts et vos droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits).

(2) Les prestataires informatiques gèrent notamment l'hébergement des données, des solutions informatiques, la signature électronique, les lettres recommandées électroniques, le partage sécurisé de données avec des tiers, un CRM, l'envoi d'e-mails, une plateforme téléphonique.

(3) Les sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole y compris les sociétés du groupe Crédit Agricole Immobilier sont consultables au chapitre XIII ci-avant.

(4) Vous avez la possibilité de retirer votre consentement pour ce traitement de vos données à tout moment et sans motif

(5) Vous avez la possibilité de vous opposer au traitement de vos Données personnelles pour ce traitement à tout moment et sans motif.

(6) Les sociétés et Filiales nationales ou régionales du Groupe Crédit Agricole sont co-responsables de traitement pour les opérations de gestion des conflits d'intérêts, gestion de la fraude et stockage des données et toutes les opérations d'alerte éthique et en lien avec le devoir de vigilance.

(7) Les cookies et autres traceurs strictement nécessaires permettent d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité du Site, de mémoriser vos choix et de gérer vos préférences de consentement. Avec votre consentement lorsque celui-ci est requis, des cookies peuvent également être utilisés pour mesurer l'audience du Site, améliorer ses performances et l'expérience utilisateur (notamment via des tests A/B), personnaliser les contenus proposés et mesurer l'efficacité des campagnes publicitaires.

(8) Sous réserve de l'application de durées légales ou de conservation ou de prescription plus longues